



Clarifier les objectifs dans la gestion publique

2010/1
21, 05, 2010



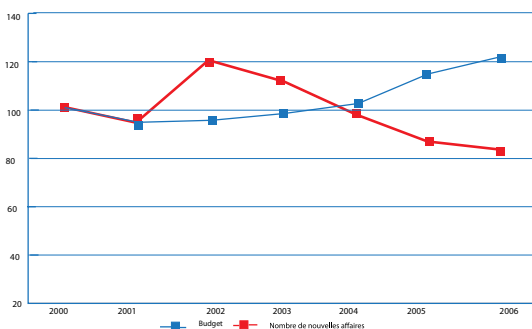
Simplifier les plans de management autour de quelques priorités et objectifs clairs et stratégiques.

Constat:

Dans leur souci de rencontrer les souhaits des partenaires de la coalition et de plaire aux électeurs, les responsables politiques ont tendance à assigner aux organismes publics qu'ils chapeautent quantité de missions supplémentaires sans jamais fixer les priorités ni attribuer les moyens financiers et humains nécessaires. Les objectifs, quand ils existent, perdent leur valeur contraignante, ils sont vécus comme des intentions générales plutôt que des impératifs d'action. Les grandes orientations ne font pas l'objet d'une traduction systématique, au niveau des agents, sous la forme d'objectifs opérationnels.

🔑 Données clés

EVOLUTION DU BUDGET DES COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS ET DU NOMBRE DE NOUVELLES AFFAIRES



Source: la justice en chiffre 2008 et calculs propres.

- L'arriéré judiciaire a longtemps été un problème pressant en Belgique. Sous la pression politique pour rattraper l'arriéré judiciaire, l'appareil judiciaire s'adapte. Désormais, certains parquets appliquent la méthode Lifo. . A savoir last in, first out afin d'éviter une augmentation de l'arriéré judiciaire ! Pas très bon évidemment pour l'égalité de traitement.
- Une autre solution plus efficace a été le recours accru aux PV simplifiés pour faciliter les transactions à l'amiable et dégorger les parquets et tribunaux. Le résultat est frappant, avec une réduction de 20% des nouvelles affaires depuis 2000.
- La question est alors de savoir pourquoi augmenter sur la même période le budget des parquets et tribunaux de 20% !

Recommandations

1. Pour apprécier la performance des programmes, trois axes de performance correspondant à trois points de vue sur l'action publique sont à définir. Il s'agit du

- point de vue du citoyen qui exprime des objectifs d'efficacité socio-économique,
- du point de vue de l'utilisateur qui exprime des objectifs de qualité de service,
- du point de vue du contribuable qui exprime des objectifs d'efficacité de la gestion.

Afin d'atteindre une amélioration équilibrée de la performance, il importe que chaque axe de la performance soit représenté dans les objectifs retenus. Il ne servirait à rien d'avoir des politiques très bien gérées, mais inefficaces ou sans impact réel, ou d'avoir des politiques qui ont des effets positifs, mais à des coûts démesurés. Pour chaque programme, il convient de fixer simultanément des objectifs d'efficacité socio-économique, de qualité de service et d'efficacité de la gestion.

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables.